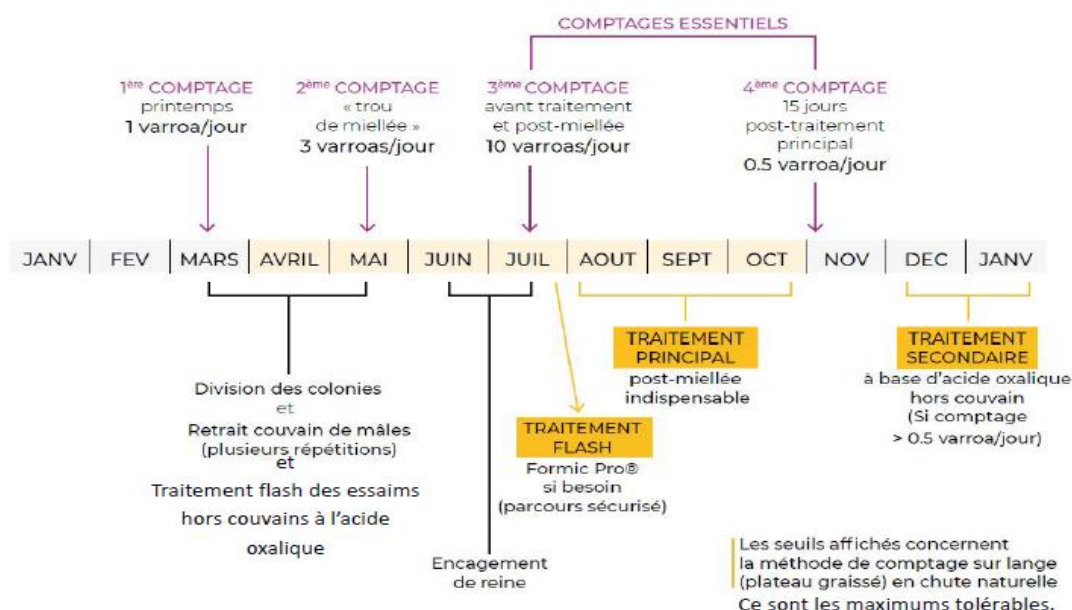


Itinéraires sanitaires de lutte contre *Varroa* recommandés dans le cadre du PSE 2026

2026, retour à l'amitrazé

Suite à l'année de rotation de la molécule principale en 2025, les vétérinaires du Programme Sanitaire d'Élevage (PSE) et les apiculteurs administrateurs de GDS Bretagne, préconisent l'utilisation de l'**amitrazé (Apivar®)**, associée à des **pratiques biotechniques** (retrait de couvain de mâle, encagement de reine...) en 2026. Deux lanières doivent être positionnées dans chaque ruche (une par ruchette), durant 10 à 12 semaines, dès que possible après la dernière récolte. Il est conseillé de re-positionner les lanières dans le couvain à mi-traitement. **Le Bayvarol® ne doit en aucun cas être utilisé deux années consécutives** car des résistances se mettent en place très rapidement, s'il vous en reste, la DLC est longue, vous pourrez l'utiliser en 2028. Son efficacité est effective en utilisation ponctuelle (en 2025). [Pour aller plus loin.](#)

CALENDRIER DE LUTTE CONTRE VARROA DESTRUCTOR



2 parcours conventionnels vous sont proposés en 2026

PARCOURS «ESSENTIEL»

- > Quatre comptages (Deux comptages essentiels : à la récolte d'été avant traitement et deux semaines après le retrait des lanières)
- > Lutte biotechnique + renouvellement des cires
- > Apivar®
- > Traitement d'hiver si besoin (hors couvain avec un médicament à base d'acide oxalique)

PARCOURS «SÉCURISÉ»

- > Quatre comptages (Deux comptages essentiels : à la récolte d'été avant traitement et deux semaines après le retrait des lanières)
- > Lutte biotechnique + renouvellement des cires
- > Traitement flash FormicPro® si besoin (bien lire la notice) **Voir recommandations page 4**
- > Apivar®
- > Traitement d'hiver si besoin (hors couvain avec un médicament à base d'acide oxalique)

[Recommandations FormicPro \(notice du médicament\)](#)